

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025



Eglise protestante unie
des Alpes du Sud
protestants-alpesdusud.epudf.org
06 17 17 41 16
4 Avenue Guillaume FAREL, 05000 GAP
egliseprotestanteuniealpesdusud@bbox.fr
SIRET : 410 346 555 00015

CONVOCATION

Chers amis, chers frères et sœurs,
Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale
de votre Église
dimanche 27 avril 2025 à 9h30,
au Temple de Gap.

Le 27 avril 2025, aura lieu notre assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et attendus. Ce sera un moment important de partage, d'échange, d'écoute, un moment pour faire le point sur l'année écoulée et sur les perspectives de l'actuelle.

À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE ASSEMBLÉE (après la constitution du bureau) :

- Adoption du compte rendu de l'AG de 2024
- Rapport d'activités (et débat)
- Rapport financier avec approbation des comptes 2024 et quitus au trésorier
- Présentation du budget 2025 et son adoption
- Rapport moral
- Temps d'échange autour de la manière de célébrer la Cène et de l'heure du culte

L'assemblée générale sera suivie d'un apéritif partagé.

Vous recevez cette convocation car vous qui êtes membres de l'association*. Si vous êtes membre* et ne pouvez être présent, vous trouverez ci-joint un pouvoir à remplir. Si vous n'inscrivez pas de nom, il sera donné à un membre participant à l'AG.

* Être membre de l'association n'est pas automatique, il faut en faire la demande (imprimé à remplir, à votre disposition) avant l'établissement des listes électorales de l'année. Si l'on adhère en 2024, on ne peut voter qu'à l'AG de 2025. Il faut en faire la demande avant le 31 décembre de l'année en cours afin de pouvoir voter à l'AG de l'année suivante.

Dans la joie de l'Annonce de la Bonne Nouvelle,

Le Conseil presbytéral

✕



Eglise protestante unie
des Alpes du Sud
protestants-alpesdusud.epudf.org
06 17 17 41 16
4 Avenue Guillaume FAREL, 05000 GAP
egliseprotestanteuniealpesdusud@bbox.fr
SIRET : 410 346 555 00015

Assemblée générale ordinaire Dimanche 27 avril 2025 POUVOIR

Je, soussigné-e,

membre inscrit sur les listes électorales de l'Association culturelle de l'Église Protestante Unie des Alpes du Sud pour l'année 2024, donne pouvoir à

(un seul pouvoir par membre présent), également membre inscrit sur lesdites listes, pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de ladite association culturelle, qui se tiendra le 27 avril 2025.

Fait à, le

Signature

(À donner au mandataire ou à envoyer au siège de l'association)